



Délibération N°2025-14

OFFICE DE TOURISME DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS COMITE DE DIRECTION

L'an deux mille vingt-cinq, le treize juin à 9h30, les membres du Comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois légalement convoqués se sont réunis à la Cité Internationale de la Langue Française à Villers-Cotterêts, sous la Présidence de Madame Céline Le Frère, Présidente de l'Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois.

Etaient présents :

Titulaires : Alain CREMONT, Dominique BONNAUD, Marc COUTEAU, Anthony GRANDO, François HANSE, Loïc LALYS, Pascal TORDEUX, Céline LE FRERE, Thierry GILLES, Arnaud BATTEFORT, Jean-Pierre BRIOUX, Christelle VARAIN, Cédric HENNION, Bernard ANTHONIOZ, Nicolas BAUDON, Matthieu SERGIEJCZYK, François DESMAREST, Xavier BAILLY

Suppléants présents pouvant prendre part au vote : Sylvie LALUC, Ginette PLATRIER, Yveline DELVAL, Gaëlle LEFEVRE, Dominique FIQUET

Le quorum étant atteint le Comité de Direction peut délibérer.

Était également présents, sans droit de vote : Thierry ROUTIER, Jean-François VILLAIRE

Le secrétariat est assuré par Madame Adélaïde DUFRESNE

Objet : Plan de financement – demande de subvention programme Leader – Guide du Routard

Vu la délibération n°25_14 approuvant le projet de convention de partenariat avec Hachette Tourisme pour la création d'un Guide du Routard Soissonnais-Valois

L'Office de tourisme Soissonnais Valois ayant été créé au 1er janvier 2025, une communication claire, attractive et visuellement engageante est indispensable pour capter l'attention des visiteurs et valoriser les atouts de notre territoire.

Le projet de promotion touristique dans le cadre de la création de l'Office de tourisme repose sur trois grands axes :

- La création et l'impression de nouveaux supports imprimés
- L'achat d'encarts publicitaires dans la presse
- La participation à des salons nationaux et manifestations régionales

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Réalisation Guide du Routard	39 400 € HT	Subvention LEADER	30 000 €
		Autofinancement office de tourisme	9 400 €
Total	39 400 € HT		39 400 €

L'Office de tourisme Soissonnais-Valois s'engage à assumer un autofinancement supérieur à celui indiqué ci-dessus, dans la limite des crédits inscrits au budget, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures à celles sollicitées.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de Direction, à l'unanimité,

Valide le plan de financement présenté

Autorisent la Direction générale à :

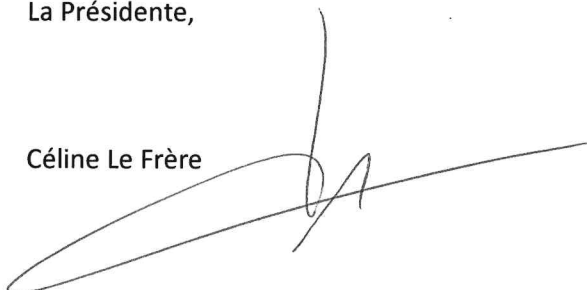
- Apporter toute modification au plan de financement,
- Solliciter les fonds LEADER pour le dossier "Guide du Routard du Soissonnais Valois"
- Prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document afférent au dossier susmentionné, dont la convention de subvention

Autorisent la Présidente de l'Office de Tourisme à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Soissons, le 13 juin 2025

La Présidente,

Céline Le Frère



Membres en exercice : 27

Membres présents : 25

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

